

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19045 - 74ÈME ANNÉE

## Les industriels présentent le projet au ministre de l'Agriculture

### Raffinerie de Tereos : planteurs devant le fait accompli



Hier, Stéphane Travert a rencontré l'interprofession de la filière canne-sucre.

Hier, la première journée de la visite officielle de Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, était largement consacrée à la filière canne-sucre. En fin d'après-midi dans les locaux de R'Canne, il a rencontré l'interprofession. A cette occasion, Tereos a présenté son projet de raffinerie de sucre qui sera opérationnel après la fin de la Convention canne en 2021. Pas associés à ce projet, les planteurs sont mis devant le fait accompli alors que l'après 2021 peut être l'occasion de restructurer la filière en leur donnant la possibilité d'être mieux payés, sans dépendre de la vente du sucre par Tereos, en développant la canne fibre.

**L**e premier jour de la visite du ministre de l'Agriculture à La Réunion a été largement consacrée à la filière canne-sucré. Le matin, Stéphane Travert s'est rendu sur une plantation à Sainte-Suzanne. En fin d'après-midi, il a rencontré à huis-clos les représentants planteurs et industriels de l'interprofession à R'Canne, centre de recherche sur la canne à sucre de réputation internationale.

### 0 euro d'intéressement cette année

A court terme, les planteurs subissent les effets du passage de trois tempêtes tropicales en début d'année. C'est surtout la 3e, Fakir, qui a eu le plus d'impact, avec des conditions cycloniques. En conséquence, la campagne sucrière 2018 risque d'être la plus mauvaise depuis longtemps. Le tonnage récolté pourrait avoisiner celui de 2006, quand le passage de Gamède avait aggravé la crise, avec à peine 1,5 million de tonnes récoltées. A l'époque, les planteurs avaient été durement touchés. L'industriel avait limité ses pertes grâce à la structure de la filière qui le laisse seul maître à bord, car les planteurs sont relégués au rôle de fournisseur de matière première. En 2006, le Groupe Quartier Français avait donc importé de la mélasse du Pakistan pour ses distilleries, car la production réunionnaise ne suffisait pas. Une clause de la Convention canne va infliger une double peine aux planteurs. En effet cette année, ils ne toucheront pas de bonus lié à l'intéressement sur la vente des sucres. La faute à un cours du sucre qui a chuté en dessous du seuil de déclenchement de cette mesure. L'an passé, les planteurs avaient touché 1,5 euro par tonne de canne livrée. Ils se préparent donc à perdre globalement 4 millions d'euros. C'est dans ce contexte qu'avait

lieu la rencontre d'hier.

### Tout est déjà bouclé

Dans cette réunion à huis-clos, Tereos a présenté son projet de raffinerie. Il est déjà bien avancé puisque le lieu d'implantation est connu, le Gol, et la mise en fonction aussi : 2021. Cette structure est destinée à compenser la fermeture de raffineries de sucre roux en Europe. Cela signifie que le sucre réunionnais sera donc raffiné dans l'île avant d'être exporté.

Après cette rencontre, le ministre a visité les installations de R'Canne, où lui ont été présenté de multiples produits pouvant être tirés de la canne à sucre : barquettes, cire végétale, cosmétiques...

Après le départ de Stéphane Travert, Isidore Laravine de la CGPER et Bruno Robert de JA ont interpellé Philippe Labro, PDG de Tereos Océan Indien. Isidore Laravine, par ailleurs co-président de l'Interprofession, a jugé inadmissible que les planteurs apprennent dans la presse l'existence d'un tel projet, et constatent lors d'une visite d'un ministre qu'il est si avancé. Tout cela sans que les planteurs ne soient mis au courant, alors que sans leur travail, il n'y a pas de sucre, et donc pas de raffinerie.

Les représentants des planteurs ont également souligné qu'ils ne croient pas que cette raffinerie se limitera à traiter le sucre réunionnais. Ils pensent que du sucre roux en vrac sera importé de pays voisins pour que la raffinerie puisse atteindre un seuil suffisant de rentabilité.

Rappelons que quand l'Union européenne a dénoncé le Protocole Sucre en 2007, les Mauriciens avaient anticipé cette échéance en convertissant leur industrie à l'exportation de sucre blanc. Pour cela, ils ont construit une raffinerie capable de traiter plus de 400.000 tonnes de sucre par an. Ce projet a été mené en collaboration avec les planteurs, actionnaires à 40 % de

la nouvelle usine. Mais à La Réunion, ce n'est pas du tout le cas. L'industriel a mis les planteurs devant le fait accompli, défendant ses intérêts auprès du ministre. Cette stratégie vise à valoriser les profits d'un groupe français, qui anticipe la diminution des crédits de la PAC à partir de 2021. Il est à noter que même si les planteurs ne produisent plus de cannes à La Réunion, cette raffinerie pourra tourner. En effet, si Tereos avait besoin des planteurs pour ce projet, il est fort probable qu'il ne les aurait pas mis devant le fait accompli pour un projet industriel aussi important, destiné à traiter la moitié du sucre produit à La Réunion.

### Au moins 40 euros la tonne avec la canne-fibre

La CGPER défend une autre alternative pour l'après 2021, c'est la canne fibre. Avec cette variété, les planteurs peuvent atteindre des rendements dépassant 100 tonnes à l'hectare dans les hauts, sans irrigation. Cette canne peut alimenter des petites centrales de production d'électricité, et fournir également de la chaleur dans les Hauts pendant l'hiver pour assurer le chauffage.

C'est donc une ressource qui peut contribuer à l'autonomie énergétique. En Guadeloupe où un projet analogue est en marche, les planteurs pourront vendre leur canne entre 40 et 50 euros, soit un prix bien plus intéressant que celui versé par Tereos en fonction du taux de sucre. Les planteurs estiment que les Réunionnais sont capables de monter eux-mêmes cette nouvelle filière canne-énergie, et donc de se libérer de la domination économique et politique de Tereos.

**M.M.**

# Thaïlande : vivre 10 jours avec une alimentation réduite

**I**l n'y a pas de mots assez forts pour saluer l'exploit des sportifs-sauveteurs qui ont réussi à sortir les 12 adolescents thaïlandais et leur guide de la grotte où ils étaient emprisonnés par la montée des eaux. C'est un grand soulagement pour les familles que toute l'équipe soit saine et sauve. C'est un bon point pour les autorités qui ont su coordonner avec efficacité la recherche de solutions ainsi que le travail des organisateurs et des bénévoles.

Depuis plus de 15 jours, le monde entier retenait son souffle, suspendu à la moindre information sur le dénouement sur cette affaire. Plus de 1000 secouristes étaient à la recherche du groupe depuis l'annonce de leur disparition, et c'est au 9e jour qu'ils ont été découverts, encore en vie. Le pire pouvait arriver à chaque instant tellement la situation était inédite, éprouvante et très spécifique. Des propositions ont afflué de partout.

Au final, l'équipe décisive était composée de 13 plongeurs étrangers et de 5 membres d'une unité d'élite thaïlandaise. Aucune perte parmi ces sportifs de haut niveau dont les noms et les visages ne font pas la une. L'ensemble de l'opération aura fait quand même une victime. Le 13e jour, un sauveteur thaïlandais qui avait réussi à ravitailler le groupe en oxygène est décédé sur le chemin du retour par manque du précieux gaz. Il semble qu'un aller et retour durait plus de 10 heures !

Gageons que des chercheurs en tous genres et des responsables politiques, militaires, éducatifs etc tireront des sujets d'études de l'événement et des prouesses humaines. En particulier, le fait que l'équipe soit restée 10 jours en bonne condition physique grâce aux enseignements dispensés par l'accompagnant, un jeune bouddhiste de 25 ans qui a su gérer les risques en situation de crises multiples. Jusqu'aux premières interventions, comment ces jeunes âgés de 11 à 16 ans ont-ils vécu 10 jours avec 10 fois moins de nourriture et de médicament que d'habitude ?

*Ary Yee Chong Tchi Kan  
Fraternité Réunionnaise*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

## Décès d'Yves Grondin : condoléances de la CGTR



Yves Grondin lors d'un rassemblement du PCR, le 30 septembre 2012 à La Rivière.



Notre camarade et ami de souffrances. Yves Grondin est décédé hier après de longs mois Dirigeant de la CGTR BTP et membre de la direction confédé-

rale, Yves était apprécié pour son sérieux, sa rage de faire avancer la CGTR, son humilité forte du sentiment d'être au service des salariés.

Toujours affable et courtois, disponible et à l'écoute, il a su se faire apprécier par tous.

Autodidacte, il a gravi les échelons jusqu'aux plus hautes responsabilités à la force de son travail acharné et inlassable et de sa claire prise de conscience de la noblesse de son militantisme.

La CGTR perd un de ses meilleurs responsables, camarades et amis.

Elle adresse à sa famille et à tous ses proches ses condoléances.»

## Le centre-ville de Saint-André vieillissant, sera bientôt rénové

Les administrés de la commune de Jean-Paul Virapoul-lé qui lisent les journaux découvraient ce mercredi 11 juillet que la CIREST et la ville de Saint-André organisaient le même jour – hier soir – une réunion d'information concernant le projet de renouvellement urbain du Centre-ville.

Un projet ambitieux, selon l'adjoint chargé de l'aménagement, et qui s'inscrit dans le cadre du NPN-RU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) dont le démarrage des actions est prévu pour la fin 2018. Le Centre-ville de

Saint-André est vieillissant, et manque de modernité. Sauf que le public n'était pas présent à cette réunion, pas même les commerçants du Centre-ville. Tout juste une quarantaine de personnes avait fait le déplacement, alors que la commune compte 58 000 habitants !

Cela étant, après la présentation du projet, le Maire de Saint-André, arrivé entre-temps, n'aura pas manqué – dans un long monologue à faire dormir - de faire la relation entre la rénovation de la ville et son fameux port de Bois-Rouge,

pour ensuite se brancher sur le Quartier de Fayard, et vanter les associations en lien avec la municipalité qui y travailleraient ! Une réunion ratée !

Ah, j'allais oublier. Il y a eu quand même un scoop ! L'adjoint chargé de l'aménagement, dans son intervention, a annoncé que l'échangeur de la Cressonnière est prévu pour fin 2020 ! Sacré adjoint !

*Paul Dennemont*

### In kozman pou la rout

« Si ou i di ou lé désu, sa i vé dir out konfyans té mal plasé »

Kozman-la ou i antann sa in bonpé foi. Inn la désu amoin, l'ot la désu amoin. Mi pansé pa li té i sava désou amoin konmsa. In kaz lé solid, sansa li lé pa. Si promyé kou d'van li pèrd son toi, sansa li kapote atèr, sa i vé dir li lé pa solid. Sa i vé dir galman son propriyètèr la pa asur ali d'avans dsi la késtyon son solidité. Parèy avèk lo moun ! Dé zour ou i koné ali, ala déza ou lé fine plas out konfyans dan li. I fo ète sèryé dan la vi : shakinn i doi fé son prèv. Toultan li la pankor fé son prèv ou i pé pa baz dsi li . Parèy dann maryaz. Parèy dann travaye. Alé ! Mi kite aou fé travaye out koko la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

## Charles Angrand : le point sur la correspondance adressée à Maximilien Luce (11)

La recherche portant sur la vie et l'œuvre de l'artiste néo-impressionniste Charles Angrand passe par l'étude du corpus de la correspondance qu'il entretint avec ses camarades. L'importance de celle qu'il échangea avec Maximilien Luce, acquise par l'Institut National d'Histoire de l'Art auprès d'un libraire new-yorkais en mars 2010, amène au comparatif avec celle qui fut publiée par M. Lespinasse en 1988, 22 ans plus tôt.

Au sommaire de l'ouvrage, est indiqué 192 lettres pour le seul destinataire, avec un échange qui court de mars 1899 au décès de l'artiste, début avril 1926. Un décompte précis corrige cette annonce : sont reproduites en réalité 210 lettres en direction de Luce.

En regard, la base documentaire AGORHA sur le site de l'INHA recense 2 lots de lettres pour le même destinataire, et indique un nombre de documents que le Département de la Bibliothèque et de la Documentation corrige, à savoir :

1. Autographes 180, 30 – Angrand, Charles : 57 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet (Paris).

2. Autographes 180, 31 – Angrand, Charles : 181 LAS à Maximilien Luce – sous-dossier – Bibliothèque de l'INHA, collection Jacques Doucet (Paris).

Soit un total de 238 courriers.

À ceci près que 3 lettres du lot 180-31 référencées 46 et 47 et 119 ont disparu, sans que l'on sache pourquoi ni comment, du fonds.

Aussi le différentiel négatif de la Correspondance publiée par rapport au fonds de l'INHA se monte-t-il au chiffre bas de 25. 25 lettres d'Angrand sont à ce jour inédites. Pourquoi ? Et que disent-elles ?

**Jean-Baptiste Kiy**

- Tableau synoptique avec commentaires critiques -

| Numéro au fonds de l'INHA | Date indiquée dans la Correspondance publiée, pagination. | Commentaires   |
|---------------------------|---|--|
| 126 (180-31)              | Février 1922 (p.302)                                      | 1 temps pour 1 autre (+q-pft pour passé composé), 1 mot pour 1 Autre ('la direction' pour 'le directeur'), soulignement non restitué.  |
| 127                       | Début décembre 1921 (p.297)                               | En réalité, ce courrier est antérieur à celui qui le précède (donc à dater de novembre 1921). 4 fois 1 mot pour 1 autre ('quand' pour 'qui', 'informer' pour 'arroger'...), 1 mot en trop, 1 ponctuation non respectée, 1 temps pour 1 autre.  |
| 128                       | Noël 1921 (p.298)   | Omission d'1 mot, 1 mot pour 1 autre.  |
| 129                       | Avril 1921 (p.290)  | Date erronée : nous datons ce courrier au samedi 19 mars 1921. 1 mot pour 1 autre, 1 mot omis, parenthèses déplacées, majuscule pour 1 minuscule.  |
| 130                       | Fin octobre 1925 (p.295)                                  | Soulignement non respecté, 3 fois oubli de mot, 1 mot pour 1 autre, ponctuation modifiée faisant contresens.   |
| 131                       | Mai/juin 1921 (p.291)                                     | 2 mots pour 2 autres, mot omis, 3 fois 1 mot pour 1 autre ('bien' pour 'là').  |
| 132                       | Février 1922 (p.301)                                      | Lettre de 2 feuillets, 1 seul a été publié. 2 fois 1 mot pour 1 autre ('parfait' pour 'faisait'), 1 mot pour 1 autre, 2 mots pour 2 autres ('Et ce jour difficile' pour 'En ce jour officiel'...). Feuilleton non publié (2 recto verso) : Lebourg, Signac, Albert, Sautin, Mme Pissarro, Journal de Rouen, Indépendants, Veillet, Venise, J. Wolf, Guérin, Signac, Café français, Coquiot, Fénéon, Seurat). |
| 133                       | Début avril 1921 (p.288)                                  | Oubli d'un pronom objet, 1 pronom pour un autre ('moi' pour 'm'en').   |
| 134                       | Janvier 1922 (p.299)                                      | Mercredi 4 janvier 1922, pour être précis. 1 demi ligne manquante, 1 déterminant pour 1 autre, 1 fois ponctuation erronée, 1 temps pour 1 autre.   |
| 135                       | Mars 1922 (p.304)   | Date erronée, le 11 mars de cette année est un samedi, ce qui ne correspond pas au 'mercredi' figurant en en-tête. Date retenue : Mercredi 11 janvier 1922. 2 lignes Omises (Dru), 1 mot oublié  |

# Oté

## Dann tan-la téi apèl azot démokrate

Moin la fine dir plis in foi dann tan la nou lété dann la diktatir kolonyal. D'in bout a l'ot la sosyété diktatir-la téi pèz dsi bann rényoné ; konm dann La Martinik téi pèz dsi bann martiniké, dann La Gwadeloup téi pèz dési bann gwadeloupéin, parèy pou la Guyane, pou la Nouvèl Kalédoni épi dann tout péi téi apèl bann konféti l'anpir.

Nou téi konète la frode dann zéléksyon, l'émigrasyon plizoumoins forcé, kontrol nout nésans, l'avortman épi tout kalité la réprésyon kisoï sosyal, kisoï ékonomik, kisoï kiltirèl. Lo laparèye d'éta téi pèz tout son fors dési nou avèk tout bann figaro konm bann malélu, épi bann nèrvis, mèm la rolizyon lété pou pèz dsi nou. Kan l'avé in moyin pou fé la réprésyon téi ansèrv sa ziska la kord.

An fas kosa l'avé ? Sinploman nout kapasité pou fé la rézistans, pou sèye rann lo kou nou téi rosòï, épi kouraz pou siporté. Nout militan, mi oz dir, in bann éro : éro plantèr, éro zouvriyé, éro jenn, éro artizan, éro militan konbien la moizi dann bann prizon kolonyal... A ! L'avé galman bann démokrate révolté par sak nou rényoné nou téi doi siporté zour pou zour, moi pou moi, ané apré ané.

An prinsip zot lété pa militan dann nout parti mé zot téi aport zot konkour pou sèye fé avans la lite sinploman pou la démokrasi ; zot lété dann l'ADNOE (asosyasyon pou lo déroulman normal bann l'opérasyon zéléksyon). Zot téi sort isi shé nou é zot téi sort la-ba dan La Frans ménasé par lordonans oktob soisant, ménasé par bann nèrvis dann biro d'vote, ménasé par bann mèr frodèr, sirvéyé par z'ot l'administrasyon té i ézite pa pou di : noir, sansa blan, sé tout in bann nèg.

Inn an parmi i sort pass l'ot koté la vi. Pierre Gigord li téi apèl é bana la tap ali dann biro d'vote Sintandré. Mi souvien son foto lété dann promyé paz nout zournal Témoignages. Pierre, ou té in éro ! Ou té in zarboutan la démokrasi. Si l'avé in pantéon pou bann zarboutan lo pèp rényoné, lé sir nora trouv in plas de shoi pou mète aou.

Dann tan-la téi apèl azot démokrate é sa lé konm in tit noblès dann la lite zot la améné. Zamé, zamé, nou kapab obliyé.

*Justin*